



Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

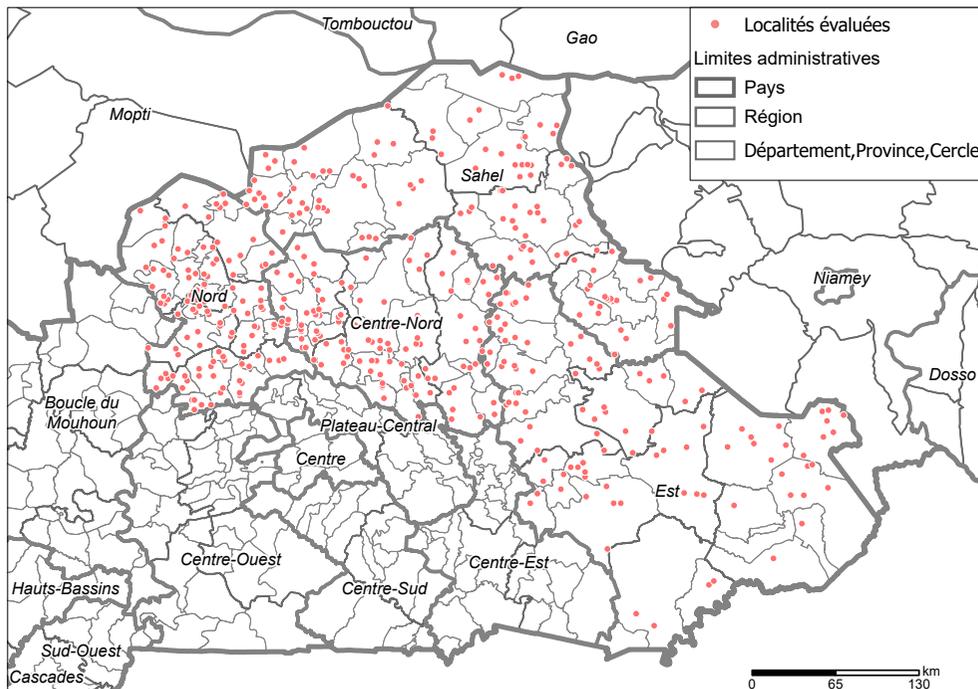
Aperçu de la situation au Burkina Faso | Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mai 2021

Contexte

Depuis la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso est caractérisée par un climat d'insécurité. Principalement due à la présence de groupes armés, mais également à la montée de la criminalité et des tensions entre les communautés¹, cette situation sécuritaire critique a causé le déplacement de 1 218 754 personnes déplacées internes (PDI) et de 22 045 réfugiés en date du 25 mai 2021^{2,3}. Ces déplacements intensifient les besoins humanitaires des populations hôtes et déplacées dans divers secteurs tels que la protection, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), les abris ou encore l'éducation. La situation sécuritaire délétère combinée à d'autres facteurs tels que le mauvais état des infrastructures, les limitations de circulation liées à l'état d'urgence déclaré dans les régions frontalières, et les conditions géographiques difficiles limitent l'accès humanitaire^{4,5}. En résulte un déficit d'information important sur l'étendue, la nature et la sévérité des besoins humanitaires de ces populations. Afin de combler ces lacunes et d'informer la planification des interventions humanitaires, REACH a démarré un suivi multisectoriel des besoins humanitaires dans la zone frontalière Burkina Faso - Mali - Niger, plus précisément dans les régions de Tillabéri et Tahoua (Niger), Mopti, Tombouctou et Gao (Mali), Sahel, Est, Nord et Centre-Nord (Burkina Faso). Cet aperçu de la situation présente les résultats de cette évaluation au Burkina Faso sur la période d'avril et de mai 2021.

Couverture géographique de l'évaluation du mois de mai 2021



Méthodologie

La méthodologie employée pour ce suivi est la méthodologie dite "zone de connaissance"⁶. Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (moins d'un mois) et détaillée des localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 5% des localités du département ont été évaluées. Lorsque plusieurs IC ont été interrogés à propos d'une même localité, ces données ont été agrégées à l'échelle de la localité. La majorité des entretiens ont été réalisés en personne avec les IC, et quelques entretiens ont été faits par téléphone. Cet aperçu présente les résultats les plus récents issus des collectes de données réalisées entre le 12 et le 30 avril 2021, et le 04 et le 19 mai 2021 dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord (Burkina Faso)⁷.

Résultats clés

% de localités évaluées où les IC ont rapporté :	Centre-Nord	Est	Nord	Sahel
La présence de groupes de population déplacée interne (PDI)	95%	49%	65%	89%
Une arrivée récente (inférieure à 30 jours) de PDI dans la localité ⁸	2%	20%	13%	5%
Une arrivée récente (inférieure à 30 jours) de retournés dans la localité ⁸	21%	20%	54%	28%
Un accès insuffisant à la nourriture	15%	33%	60%	59%
Une perturbation des moyens de subsistance habituels	13%	13%	12%	41%
Des contraintes d'accès aux services de santé ¹⁴	0%	4%	2%	6%
Des contraintes d'accès aux services nutritionnels ¹⁴	0%	4%	2%	3%
Un accès insuffisant à l'eau pour combler les besoins du ménage	36%	51%	57%	67%
Des conditions de vie non adéquates pour la majorité des PDI	13%	72%	44%	37%
Des contraintes d'accès aux services éducatifs ¹⁴	13%	52%	19%	74%
Un sentiment d'insécurité pour la majorité de la population	13%	44%	22%	45%

Tableau de couverture d'avril à mai 2021, par région

	Avril				Mai			
	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord
# d'IC	169	259	188	188	154	183	131	143
# Total de localités	1355	1315	1029	1178	1355	1315	1041	1178
# Total de localités évaluées	131	183	184	130	123	166	127	108
Taux de couverture	9,7%	13,9%	17,7%	11%	9,1%	12,6%	12,2%	9,2%

Etant donné que la couverture géographique de ce suivi est limitée et que les informations reposent sur des réponses d'IC, les résultats doivent être considérés comme **indicatifs** de la situation.

1. REACH. *Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*, novembre 2019.

2. OCHA. *Aperçu de la situation humanitaire*, mai 2021.

3. Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). *Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au 31 mai 2021*.

4. Depuis janvier 2019 l'état d'urgence et divers couvre-feux ont été déclarés et prolongés dans les régions frontalières du Burkina Faso.

5. REACH. *Analyse préliminaire de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*, octobre 2019.

6. REACH. *Termes de référence. Suivi humanitaire multisectoriel (HSM) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*, janvier 2020.

7. Sur l'ensemble de l'analyse il est important de tenir compte de la potentielle variation entre les localités évaluées au sein d'une même commune d'un mois à l'autre.

8. Dans l'ensemble du document, la désignation « récente » se référera aux 30 jours ayant précédé la collecte de données. Par ailleurs, et sauf indication contraire, chaque

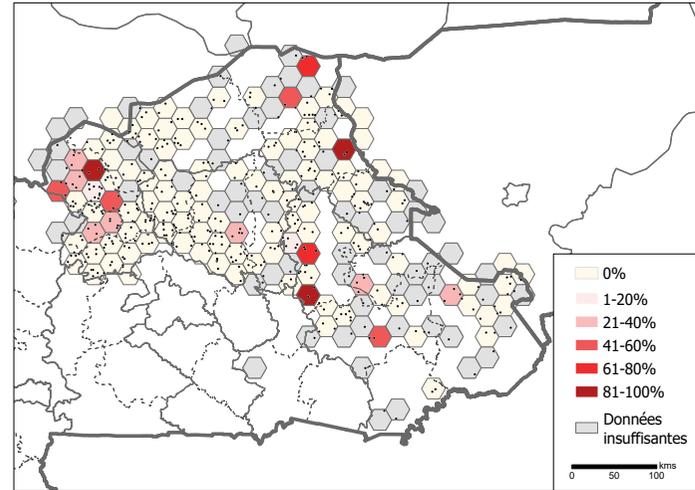


Déplacements

Avec une augmentation de plus de 71 000 PDI pour le seul mois d'avril, le Burkina Faso comptait plus de 1 250 000 PDI en date du 31 mai 2021^{2,3}. Sur les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord, les IC ont rapporté la présence d'une communauté de PDI dans plus de 70% des localités évaluées. Dans le Centre-Nord, cette proportion atteignait les 95%. A l'échelle du pays, le Centre-Nord restait en mai la région accueillant le plus grand nombre de PDI (468 000 PDI), devant le Sahel (402 000 PDI) et le Nord (103 000 PDI)². Cependant, l'importance de ces flux de population semblaient se réduire dans certaines zones : dans les régions Nord et Centre-Nord, la majorité des PDI présentes dans plus des deux-tiers des localités évaluées se seraient déplacées il y a plus de sept mois ; dans le Centre-Nord, la majorité des PDI présentes dans 31% des localités évaluées se seraient déplacées depuis plus d'un an, selon les IC. La région de l'Est semble quant à elle faire face à des flux de populations plus divers : les PDI présentes dans 54% des localités évaluées de la province de la Gnagna seraient arrivées il y a plus d'un an. En revanche, les PDI présentes dans 50% des localités évaluées de la province de la Komondjari se seraient déplacées dans les 30 jours précédant l'entretien, selon les IC.

Sur l'ensemble du territoire concerné par cette analyse, l'insécurité restait la principale raison de déplacement des PDI : selon les IC, la violence dans la localité d'origine serait la cause principale de l'arrivée de la majorité des PDI dans 91% de l'ensemble

Proportion de localités évaluées en mai ayant connu une arrivée récente de PDI ou de réfugiés selon les IC⁸ :



des localités évaluées⁹. Par ailleurs, les IC de la grande majorité (85%) des localités ont rapporté que la communauté locale qui ne s'était pas déplacée ne voulait pas partir ou ne voyait aucune raison de partir⁹. Cependant, le manque d'argent pour se déplacer ou la peur de voyager ont été rapportés par les IC de 22% des localités de la région de l'Est afin de justifier le fait que la communauté locale ne se soit pas déplacée⁸.

% de localités par région en fonction de la durée du déplacement rapportée par les IC pour la majorité des PDI présentes dans la localité^{9,15} :

	0 mois	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
CN ¹⁰	2%	5%	27%	35%	31%
Est	20%	17%	26%	12%	25%
Nord	13%	6%	7%	50%	24%
Sahel	9%	10%	26%	33%	22%

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

La situation présentée par le Cadre Harmonisé pour la période mars-mai 2021 plaçait neuf provinces en Phase 3 (« critique »), toutes situées au sein des quatre régions concernées par cette analyse¹¹. La situation rapportée par les IC en mai 2021 semble corroborer ce constat : la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture dans 42% des localités évaluées des quatre régions. Cette problématique semble plus critique dans les provinces frontalières du Soum (Sahel), du Loroum (Nord) ou de la Kompienga (Est), dans lesquelles les contraintes d'accès à la nourriture en quantité suffisante semblaient concerner plus de 75% des localités évaluées de ces régions, selon les IC.

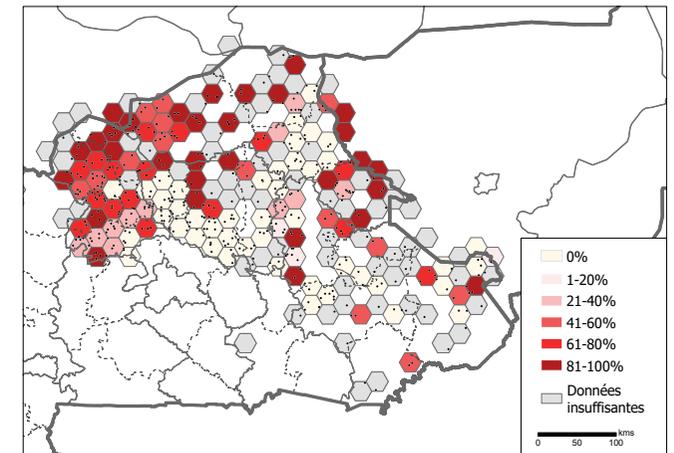
Les raisons avancées pour expliquer ces contraintes d'accès sont diverses. Dans les zones les plus touchées par les incidents liés à la présence de groupes armés, les IC ont majoritairement cité le manque d'accès sécurisé aux terres cultivables comme principale cause de la contrainte d'accès à la nourriture : c'était notamment le cas dans 93% des localités évaluées du Centre-Nord et du Sahel^{12,13}. Toutefois, d'autres facteurs tels que l'insuffisance de terres cultivables ou le manque de pluie lors de la dernière saison ont été rapportés par les IC, notamment dans les provinces du Yatenga, Passoré

et Zondoma (Nord). L'accès à un marché fonctionnel ne semblait pas représenter une problématique pour la majorité de la population de 96% de localités évaluées, avec une exception observable à l'Est : la majorité de la population de 19% des localités évaluées des provinces de la Kompienga et de la Komondjari n'avaient pas accès à un marché fonctionnel et à distance de marche au cours des trente jours précédant la collecte de données¹⁴. Pour les localités concernées, cette absence de marché fonctionnel et accessible était expliquée par l'insécurité (sur la route du marché) dans près de la moitié des localités (47%), selon les IC¹³.

% de localités par province où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à leurs moyens de subsistance habituels au cours des 30 derniers jours :

Oudalan	67%	
Yagha	62%	
Loroum	50%	
Soum	34%	
Komondjari	31%	

Proportion de localités évaluées en mai où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours des 30 jours précédant la collecte de données :



indicateur fait référence à la situation afférente à la localité dans les 30 jours précédant la collecte de données.

9. Pourcentage calculé parmi les localités où les IC ont rapporté la présence de ce groupe de population au sein de la localité au cours des 30 jours précédant l'entretien.

10. Centre-Nord.

11. La Phase 3 du [Cadre Harmonisé](#) se définit comme suit : « les ménages ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure

aux niveaux habituels, ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise ».

12. ACLED.

13. Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées pour lesquelles les IC avaient rapporté un accès insuffisant à la nourriture au cours des 30 derniers jours.



Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Les contraintes d'accès à l'eau semblaient également concerner une part importante de la population des quatre régions : les IC ont rapporté des contraintes d'accès à l'eau en quantité suffisante pour couvrir les besoins du ménage dans 53% des localités évaluées. Si la situation semble moins critique dans le Centre-Nord (rapportée dans 36% des localités évaluées), les IC du Sahel ont mentionné des contraintes d'accès à l'eau dans plus des deux-tiers (67%) des localités évaluées de la région. La source d'eau principale utilisée par la population dans la majorité (72%) des localités évaluées est la pompe à motricité humaine (PMH). Cependant, la population de plus de 10% des localités des provinces de la Tapoa et de la Komondjari (Est) utiliserait des sources d'eau non protégées (ou « non améliorées ») comme principale source d'eau. L'utilisation de ce type de source d'eau (comme source principale) peut avoir des conséquences sanitaires néfastes pour les populations usagères (maladies hydriques). L'insécurité apparaît une nouvelle fois comme barrière à l'accès aux ressources : dans la Komondjari (Est), l'insécurité (sur le trajet / à la source) empêchait

la majorité de la population de 31% des localités évaluées d'avoir accès à la principale source d'eau, selon les IC. Un lien entre la distance parcourue pour se rendre à la source d'eau et l'insécurité semble pouvoir s'établir : les provinces les plus concernées par la problématique d'insécurité pour accéder à la source d'eau semblaient correspondre avec les provinces où le temps nécessaire pour se rendre à la source, collecter et revenir excédait une heure pour une importante proportion de localités.

% de localités par région en fonction de la durée pour aller collecter et revenir de la principale source d'eau, selon les IC¹⁵ :

	0 mn	30mn	1heure	1/2 journée	> 1/2 journée
CN ¹⁰	6%	65%	28%	1%	0%
Est	13%	41%	46%	1%	0%
Nord	10%	44%	43%	3%	0%
Sahel	3%	51%	37%	6%	2%

Santé et nutrition

% de localités où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'a pas eu récemment accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche⁸ :

Komondjari	13%	Kompienga	6%
Soum	9%	Loroum	6%
Oudalan	8%	Tapoa	4%

Selon les IC, la population de 97% des localités évaluées avait récemment eu accès à des services de santé fonctionnels et à distance de marche¹⁴. Dans les quelques

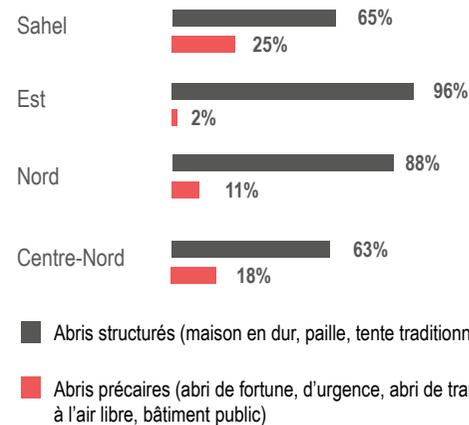
provinces concernées par une contrainte d'accès plus forte aux services de santé (Komondjari, Soum, Oudalan), l'insécurité a été désignée par les IC comme la cause principale. Les conséquences de l'insécurité prennent ici différentes formes : insécurité sur le trajet pour se rendre au service de santé, fermeture des infrastructures pour cause d'insécurité, ou encore déplacement / refus de travailler des professionnels de santé dans la zone. Par ailleurs, le paludisme reste le principal problème de santé évoqué par les IC dans la majorité (66%) des localités évaluées. A l'image des services de santé, des services de nutrition fonctionnels et accessibles ont été rapportés par les IC pour la population de la quasi-totalité (98%) des localités évaluées¹⁴.

14. Services fonctionnels et accessibles à distance de marche. La définition de la désignation « à distance de marche » reste à la discrétion de l'IC interrogé.
15. L'addition des % des modalités n'est pas forcément égale à 100%. Les proportions manquantes se réfèrent à la modalité « NC », indiquant l'absence de consensus sur la réponse apportée par différents IC pour une même localité.
16. Seuls sont cités dans cette section les BNA correspondant aux activités des acteurs du secteur EHA au Burkina Faso.

NFI Abris et biens non-alimentaires (BNA)

Si la population locale habitait dans des logements construits en dur (bois, briques, banco, béton) dans 90% des localités évaluées, la typologie d'abris apparaît comme plus diversifiée chez les PDI. Selon les IC, la majorité des PDI habitaient dans des logements construits en dur dans un peu plus de la moitié (55%) des localités évaluées, tandis que celles présentes dans 20% des localités évaluées résidaient dans des cases / tentes traditionnelles, des habitats en paille ou des concessions. Enfin, la majorité de la communauté PDI de 13% des localités évaluées vivait dans des abris précaires et non durables (abris de transition, abris d'urgence, « refugee housing unit » - RHU) selon les IC. En outre, les IC estimaient que les conditions de vie des PDI (en matière d'abris) n'étaient pas adéquates dans 39% des localités évaluées ; cette situation semblait moins critique dans le Centre-Nord, où cette proportion était de 13%. Toutefois, dans la région de l'Est, les PDI de 72% des localités évaluées ne vivaient pas dans des conditions adéquates, selon les IC⁹.

Proportion de localités évaluées en mai par région et par type d'abri principal pour les PDI, selon les IC¹⁵ :



% des localités par principales explications mentionnées par les IC expliquant les conditions de vie inadéquates des PDI dans la localité¹⁵ :

	CN ¹⁰	Est	Nord	Sahel
Manque d'espace fermé (intimité et protection)	85%	64%	69%	85%
Risque d'éviction	0%	29%	3%	0%
Aire ou quartier non sécurisé	0%	7%	28%	7%
Abris inadéquats au climat/exposés aux risques naturels	15%	0%	14%	0%

Dans la majorité des cas (73% des localités évaluées), les IC expliquaient ces conditions de vie non adéquates par le manque d'espace fermé suffisant afin de garantir un minimum d'intimité / de protection au sein du logement. Toutefois, d'autres explications apparaissent à l'échelle locale : dans le Nord, les IC de 25% des localités évaluées mentionnaient des abris non adaptés au climat, ou trop exposés aux risques naturels. A l'Est, le risque d'éviction était mentionné par près d'un tiers (29%) des IC.

Le risque d'éviction apparaît sensiblement plus important lorsque les PDI résidant dans la localité occupent une parcelle sans pour autant bénéficier d'aucun type d'accord (formel ou informel) leur garantissant la pérennité de leur installation. Cette « occupation sans type d'accord » semble toutefois concerner les PDI d'une proportion restreinte (10%) de localités évaluées.

% de localités par principaux BNA mentionnés par les IC comme étant indisponibles dans la localité^{16 17} :

Moustiquaire	29%
Articles de cuisine	13%
Bidon	12%
Articles de couchage	11%
Articles vestimentaires	5%

17. Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées pour lesquelles les IC avaient rapporté ces articles comme parmi les plus utiles à la population de la localité.
18. Pourcentage calculé parmi les localités où les IC ont rapporté qu'une partie de la population avait reçu de l'assistance humanitaire au cours des 30 derniers jours.
19. Assistance en matière de sécurité alimentaire.
20. Assistance en matière de moyens de subsistance.



Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso | Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mai 2021

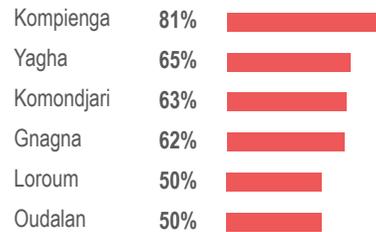
Protection

Sur un total de 226 incidents de sécurité recensés (ACLED) sur les mois d'avril et mai 2021, 205 (90%) se sont produits au sein des quatre régions évaluées (Sahel, Est, Nord, Centre-Nord)¹². De plus, les provinces frontalières – avec le Bénin, le Niger ou le Mali – du pays représentent les zones dans lesquelles le sentiment d'insécurité est fortement ressenti dans une plus large proportion de localités évaluées, selon les IC.

Dans ces zones, les attaques armées restaient la principale inquiétude des populations : dans les provinces de la Kompienga et de la Komondjari (Est), ou du Soum et de l'Oudalan (Sahel), la violence des groupes armés représentait la principale inquiétude en matière de protection de la population dans plus de 90% des localités évaluées. Toutefois, et bien que les IC de la province du Loroum aient fréquemment mentionné la violence des groupes armés comme principale préoccupation en matière de protection,

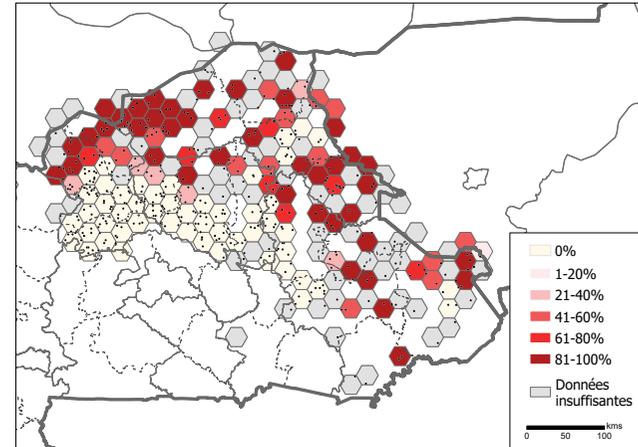
la région Nord semblait faire exception : dans la majorité des localités évaluées (59%), la principale inquiétude de la population était de ne pas pouvoir se faire soigner en cas de maladie ou de grave problème de santé, selon les IC.

% des localités par principales provinces où la majorité de la population ne s'est pas sentie en sécurité au cours des 30 jours précédant la collecte de données, selon les IC :



Education

Proportion de localités évaluées en mai où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait récemment accès à des services éducatifs fonctionnels^{8,14} :



Le nombre d'écoles fermées pour cause d'insécurité ne cesse d'augmenter au fil des mois : au 7 mai 2021, 2 227 écoles étaient fermées sur l'ensemble du territoire, affectant plus de 300 000 élèves². La région du Sahel demeure la plus touchée par cette problématique, avec 916 établissements fermés pour cause d'insécurité². Les informations recueillies auprès des IC semblent confirmer cette tendance : la population n'avait pas eu récemment accès à des services éducatifs fonctionnels dans près de trois-quarts (74%) des localités évaluées de la région du Sahel (contre 41% pour l'ensemble des localités évaluées sur les quatre régions)¹⁴. Cette problématique semblait également ne pas épargner les provinces de la Tapoa et de la Komondjari (Est), où les contraintes d'accès aux services éducatifs touchaient la population de respectivement 72% et 81% des localités évaluées¹⁴. De plus, qu'il s'agisse du manque (voire de l'absence totale) de personnel enseignant dans la zone, de leur refus de travailler (parfois à la suite de menaces) ou encore de l'insécurité sur le trajet de l'école, les principales raisons invoquées par les IC pour justifier ces contraintes d'accès découlent toutes de la dégradation continue de l'environnement sécuritaire dans ces zones.

Communication

Selon les IC, la population de plus d'un quart (27%) des localités évaluées éprouvait des difficultés à avoir accès à de l'information concernant l'assistance humanitaire. Cette proportion atteignait – voire dépassait – les 50% dans les provinces situées aux frontières du Burkina Faso telles que la Komondjari (Est) ou le Loroum (Nord). Par ailleurs, la station de radio restait selon les IC le moyen de recevoir de l'information préféré par la majorité de la population dans la majorité (63%) des localités évaluées, devant l'appel téléphonique. Enfin, l'information sur les modalités d'accès à l'assistance humanitaire disponible dans la zone ainsi que l'information sur le contexte

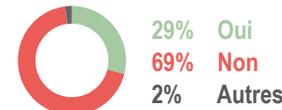
sécuritaire seraient les deux types d'information qui auraient été les plus utiles à la population des localités dans lesquels les IC ont rapporté des contraintes d'accès à l'information.

% des localités par principales provinces où les IC ont rapporté l'absence d'un réseau téléphonique accessible et stable⁸ :



Redevabilité

% de localités évaluées dans lesquelles une partie de la population a bénéficié d'une assistance humanitaire^{8,15} :



% de localités évaluées dans lesquelles la population était satisfaite de l'aide humanitaire reçue^{8,15,18} :



Top 3 des secteurs d'intervention mentionnés comme prioritaires pour la majorité de la population, en % de localités évaluées par région¹⁵ :

	Centre-Nord		Nord	
1	Sec. Al. ¹⁹	71%	1	Sec. Al. ¹⁹ 88%
2	EHA	54%	2	EHA 70%
3	Cash	42%	3	Moy. Sub. ²⁰ 30%

	Est		Sahel	
1	Sec. Al. ¹⁹	66%	1	Sec. Al. ¹⁹ 84%
2	EHA	45%	2	EHA 54%
3	Santé	44%	3	Protection 25%

Informations complémentaires

Les autres produits récents de REACH sur le suivi de la situation humanitaire au Burkina Faso sont disponibles via ces liens :

- [Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région de l'Est \(Burkina Faso\), factsheet – Mai 2021](#)
- [Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Nord \(Burkina Faso\), factsheet – Mai 2021](#)

- [Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Centre-Nord \(Burkina Faso\), factsheet – Mai 2021](#)
- [Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Sahel \(Burkina Faso\), factsheet – Mai 2021](#)